

Il est temps de réduire le nombre de blessures et d'améliorer les conditions de travail

En 2009, lorsque la direction de Postes Canada a commencé à mettre en place la transformation postale, elle a déclaré que les nouvelles méthodes de travail diminueraient considérablement les accidents du travail. Pendant des années, elle s'est vantée d'y être parvenue et s'est récompensée avec de belles primes, tout en dissimulant la hausse du nombre de blessures subies par les factrices et facteurs.

Montée en flèche du nombre de blessures chez les factrices et facteurs

Depuis 2009, la fréquence des blessures invalidantes chez les factrices et facteurs est en hausse. **Aujourd'hui, le taux de blessures invalidantes chez les factrices et les facteurs est huit fois plus élevé que dans le reste du secteur fédéral, ce qui comprend le débardage, l'exploitation minière, le transport routier, les chemins de fer, etc.**

Et la situation ne cesse de se détériorer!

Le nombre de blessures ayant donné lieu à la perte de pleines journées de travail n'est communiqué au Syndicat que depuis 2014. Il s'agit des blessures les plus graves. Leur nombre a beaucoup augmenté au cours des trois dernières années, alors que le nombre réel d'heures de travail a diminué.

Pleines journées de travail perdues attribuables aux blessures invalidantes signalées par Postes Canada

	2014	2015	2016	2017
Factrices et facteurs urbains	1 154	997	1 064	1 433
Autres membres de l'unité urbaine	382	284	332	450
FFRS	222	170	213	300
Total	1 758	1 451	1 609	2 183

.../2

Nous exigeons des conditions de travail plus sécuritaires

Dans le cadre des négociations en cours, de nombreuses revendications visent à améliorer les conditions de travail et à réduire le nombre de blessures :

- Pouvoir combiner le courrier en une seule liasse (fin des liasses multiples);
- Réduire la surcharge;
- Mettre à jour les volumes de colis et ajuster les itinéraires plus souvent;
- Corriger la formule du pourcentage de points de remise desservis et l'indice du volume de courrier;
- Limiter le recours aux heures supplémentaires obligatoires.

Nous avons besoin de votre appui

De nombreuses questions clés soumises aux négociations exigent des améliorations et doivent être réglées. Il faut notamment prévoir des effectifs suffisants pour le groupe 1 de l'unité urbaine, hausser le salaire des travailleuses et travailleurs temporaires et prendre des mesures de santé et de sécurité pour réduire le nombre d'accidents du travail.

Jusqu'à maintenant, Postes Canada s'est montrée peu intéressée à régler les problèmes touchant les travailleuses et travailleurs des postes. Nous aurons besoin, encore une fois, de votre solide appui pour lui faire comprendre qu'il est temps d'aller de l'avant.

Solidarité,



Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef, unité urbaine